

**PROPOSITION DE PROJET
en faveur de l'égalité des filles et des garçons à l'école.**

Proposition déposée par les élèves de l'école des Eglantiers à Uccle.

D.23-03-2018

M.B.

Développement

Malgré une grande évolution de notre société sur les problèmes de genre à l'école (ou ailleurs), il y a encore un grand chemin à parcourir.

Les stéréotypes de genre sont encore très présents tant à l'école que dans notre société. Après que nous ayons mené une enquête minutieuse dans notre entourage, il s'avère que même en 2018, il reste encore beaucoup d'idées reçues à faire tomber et de comportements, souvent inconscients, à proscrire.

En effet, beaucoup de témoignages d'enfants prouvent que des tabous existent encore chez les parents mais aussi chez les acteurs de terrain.

Des camarades nous ont fait part des craintes qu'ils avaient à parler de leur passion que ce soit à leurs parents ou à leurs amis.

- Une jeune fille adorant les dinosaures au détriment des princesses, s'est vue qualifiée de « pas normale » par les parents de ses copains.
- Une autre plus âgée se voit refuser la poursuite de sa passion pour les automobiles et la mécanique par ses propres parents.
- Un jeune garçon n'ose pas apporter ses jouets préférés à ses camarades de peur de passer pour une fille...
- Un enfant de maternelle subit des moqueries de la part de ses camarades en raison de ses longs cheveux.

Nous avons, malheureusement, découvert beaucoup trop de témoignages similaires.

Ne parlons pas des petites phrases dites sans réfléchir, mais qui au fil du temps minent les enfants.

- Elle n'est pas bonne en math, c'est normal pour une fille.
- Tu ne peux pas jouer au foot, t'es une fille.
- On ne frappe pas les filles.
- ...

Nous avons même observé un professeur qui rangeait ses élèves par sexe, tout au long de l'année : une file de garçons et une file de filles.

Nous pensons qu'il est grand temps de trouver des solutions à ces pratiques en ayant une pensée particulière pour les enfants souffrant d'une dysphorie de genre.

Article Ier.

Le présent décret s'applique à toutes les écoles maternelles, primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Article II.

Mise en place d'une formation pour les enseignants pour les sensibiliser aux problèmes de genre en leur donnant des outils pour lutter contre ces discriminations.

- De l'album pour les plus petits au roman pour les plus grands.
- Saynètes et jeux de rôles.
- Recherches historiques sur des personnages célèbres et sur les progrès déjà réalisés.

Article III.

Rendre les cours d'éducation physique mixtes. Il n'existe pas des sports pour « filles » ou pour « garçons ». Il est donc important de ne pas scinder les classes en fonction du sexe.

Article IV.

Revoir les codes vestimentaires des écoles.

- Pour les uniformes, on doit avoir le choix entre les jupes ou les pantalons.
- La longueur des cheveux doit être un libre choix.
- Le maillot de gym pour les filles doit être remplacé par une tenue similaire à celle des garçons.

Article V.

Chaque acteur de l'école devra suivre une formation spécifique, supplémentaire, sur les problèmes de dysphorie de genre afin d'assurer le droit au respect de son identité.

Chaque école accueillant un enfant souffrant de dysphorie de genre devra mettre en place un encadrement par une équipe spécialisée (psychologue,...) qui aura plusieurs missions.

- Une intervention dans la classe accueillante.
- Une possibilité d'aménagements spécifiques (les toilettes, vestiaires...).
- Une sensibilisation pour les autres parents.
- Un lieu d'écoute et d'échange.

Article VI

Une campagne médiatique sera diffusée sur les chaînes nationales et en radio pour sensibiliser les gens aux problèmes de genre et de dysphorie de genre.